

Hiva-oa Marquises Règlement de course Samedi 10 mai 2025



LIEU DE DEPART: PUAMAU à 38 km village d'Atuona.

Avec hébergement en dortoir communal la veille de la course, le vendredi 9 mai 2025.

NB: Apporter une lampe frontale, paréo et petit drap housse très léger – les matelas seront fournis

LIEU D'ARRIVEE : stade de foot d'Atuona ou Tohua Pepeu (selon disponibilité)

Article 1 : EVENEMENT

L'ASSOCIATION TE HIVA TUAKO O OATEA (président Georges Richmond), en partenariat avec l'AS Tamarii Punaruu section Athlétisme (présidente Titaua Juventin-Maurin), avec le soutien de la commune de Atuona, organise, le **Samedi 10 mai 2025, Le Marathon Terre des Hommes aux Marquises plus précisément à Hiva-oa** avec départ à Puamau à **4h30** et une arrivée à Atuona (stade) pour une distance de 42km195. Dénivelé positif D+ 1400m.

Article 2: PARTENAIRES

- La COMMUNE DE ATUONA : logement, transports, sécurité, salle de restauration, agents communaux, la sonorisation
- Les Sociétés :
 - ✓ **OLYMPIANS SPORT**: Fournira avec un autre sponsor les tee-shirts finisher et officiel. Il recevra aussi les inscriptions du 13 janvier 2025 au 19 avril 2025.
 - ✓ O'MARQUISES et Planet Tuako: sponsoring et recevra les inscriptions du 15 janvier au 3 mai 2025
 - ✓ LA BRASSERIE DE TAHITI: « ROTUI et POWERADE » : ravitaillera nos athlètes en boissons sucrées et en eau à tous les points de ravitaillement de la course ainsi qu'à l'arrivée, avec des banderoles
 - ✓ HIVANUI LOCATION : tee-shirts, véhicule, banderoles, photographe et vidéaste













Article 3: DROITS D'INSCRIPTION

Du lundi 15 janvier 2025 au samedi 19 avril 2025 (voir le tableau des propositions de packs)

INDIVIDUEL, EN EQUIPE DE DEUX, EN EQUIPE DE 5 (TARIF UNIQUE)		
FORMULE 1	FORMULE 2	
Pension complète	Sans hébergement	
Transfert inclus	Sans transfert	
25.000 francs	20.000 francs	

Ce droit d'inscription n'est **ni transférable**, **ni remboursable**. Les chèques doivent être établis au nom de l'**AS TE HIVA TUAKO O OATEA**.

Inscription à Olympian's sport ou à Titaua Juventin-Maurin

Paiement en virement au compte de L'AS TE HIVA TUAKO O OATEA

N° 14016673701 clé RIB 14 Code Guichet 00001 Banque 14168

Ou par chèque ou liquide en dépôt lors de la remise de la fiche d'inscription à Olympians Sport ou à Titaua Juventin-Maurin (email <u>titauamaurin@yahoo.fr</u>) au stade de la Punaruu.

Article 4: LES DIFFERENTES COURSES et LES CATEGORIES

Deux courses sont proposées

- 1. Le marathon individuel en montagne à Hiva oa (42,195 km de course à pieds dont 1400D+ ce qui correspond à 44km en effort)
- 2. Un relais Homme Femme ou Mixte de 42.195 km avec deux possibilités
 - a) Relais à 2 athlètes : chacun 21 km
 - b) Relais à 5 athlètes : 4 premiers 7.5 km chacun et le dernier 12km

Les catégories

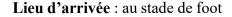
Junior (uniquement	2006	2007	18 à 19 ans
les relais)			
Sénior	1991	2005	20 à 34 ans
Master Jeune	1990	1966	35 à 59 ans
Master Master	1965	Et avant	60 et plus

Article 5 : ITINERAIRE

Puamau à Atuona

Avec hébergement en dortoir communal à Puamau la veille de la course.

NB: Apporter une lampe frontale, un Pareo et petit drap housse très léger – les matelas seront fournis.













HIVANUI

Article 6: POSTE DE RAVITAILLEMENT

Ravitaillements sur la course :

En eau: km 5; km 10; km 15; km 20; km 25; km 30; km 35; et km 42 l'arrivée

En épongeage: 2.5km; km7.5; km 12.5; km 17.5; km 22.5; km 27.5; km 37.5

Article 7 : CERTIFICAT MEDICAL

Pour participer à cette manifestation, il vous est demandé de déposer obligatoirement un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en COMPETITION datant de moins d'1 an, ou avoir une licence 2024/2025 à la FAPF ou FTT Triathlon. Merci de noter le n° de votre licence.

A défaut de présentation du certificat médical, l'inscription ne sera pas prise en compte et ne sera pas remboursable ni transférable.

Article 8 : SECURITE POSTE DE SECOURS

Les pompiers de Hiva-oa et un médecin seront présents durant l'événement.

Article 9 : ASSURANCE

Tous les athlètes licenciés disposent d'une assurance via leur fédération.

Une assurance pour les participants Non-Licenciés sera contractée par l'Organisateur.

Article 10: REMISES DES DOSSARDS

Il sera remis un dossard à chaque participant le jour de la course. Le dossard sera tenu dans son intégralité par 4 épingles. Un tee-shirt souvenir sera remis à l'arrivée en échange du dossard.

Lors de la remise des prix, des lots seront tirés au sort. La présence du gagnant est obligatoire.

Article 11 : PORT DU MAILLOT

Le port d'un maillot est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Les participants n'ont pas le droit de courir torse-nu.

Article 12: REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera lors d'un cocktail le samedi 10 mai 2025 à partir de 14h30











Article 13: RECOMPENSES

Pour le premier individuel Homme et la première individuelle femme un trophée marquisien

Pour chaque individuel (le) par catégorie suivant, le premier recevra une médaille d'or offerte par Olympian's sport ou un trophée marquisien par l'association TE HIVA TUAKO O OATEA

Sénior	Homme	Femme	
Master Jeune	Homme	Femme	
Master Master	Homme	Femme	
Relais à 2	Homme Femme	Homme Femme ou Mixte	
Relais à 5	Homme Femme	Homme Femme ou Mixte	

Pour les trois premières équipes du relais (à 2 ou 5 Hommes femmes ou mixte) une sculpture.

Chaque participant qui arrivera à l'arrivée aura une médaille finisher.

Article 14: REMISE PROTOCOLAIRE

Tous les concurrents appelés au podium se présenteront obligatoirement avec leur tee-shirt finisher et non accroché au short. Aucune autre marque ne sera acceptée, seuls les panneaux publicitaires des sponsors seront admis.

L'organisateur veillera au bon déroulement de cette recommandation. Seront récompensés Homme et Femme au scratch.

Article 15: SECURITE MEDICALE DU COUREUR

L'organisation se réserve le droit, sur avis de l'équipe médicale présente pour assurer la sécurité de la course, d'arrêter tout coureur qui serait considéré comme en danger médical (type coup de chaleur etc..)

Article 16: AUTRES DISPOSITIONS

Tout athlète participant autorise de facto les organisateurs à utiliser leur image et nom dans le but d'assurer la promotion de la présente manifestation, du sport en général ainsi que des sponsors, et ce quel que soit le support utilisé.

Tout point non prévu, sera réglé par le Juge Arbitre de la manifestation.

Vu l'engouement de cette manifestation, l'organisateur se donne le droit de publier les clichés.

MAVE MAI I Hiva Oa











